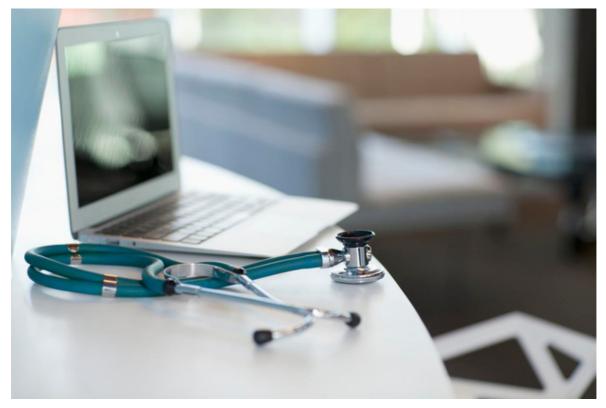


Prime de pratique intégrée: les syndicats mettent la pression

05/10/23 à 15:11 Mise à jour le 06/10/23 à 13:40

(//www.lejournaldumedecin.com/auteurs/laurent-Laurent Zanella zanella-108.html) (//www.lejournaldumedecin.com/auteurs/laurent-zanella-108.html) Rédacteur en chef

Depuis juillet, les médecins attendent de pouvoir demander leur prime de pratique intégrée. Mais des problèmes liés aux coffres-forts wallon et bruxellois ont empêché l'Inami de procéder. L'institut devrait avoir réglé le problème dans les prochains jours.



© Getty Images

L'Inami connaît un retard conséquent dans la procédure de demande de prime de pratique intégrée. "Le début de la période de demande était prévu en juillet comme les années précédentes. Nous n'avons pas pu ouvrir les demandes à ce moment en raison d'anomalies successives détectées dans les données transmises par nos partenaires externes ", justifie l'Inami. "Notre objectif étant de garantir un calcul correct pour chaque prime, les partenaires concernés sont en train de vérifier leurs données. Dès ce problème résolu, nous ouvrirons au plus vite la période de demande. Étant donné le retard, nous adapterons aussi la date de clôture de cette période. "

Un problème de coffres-forts



Mickaël Daubie, directeur général du service des soins de santé de l'Inami, détaille que le retard est dû à la livraison de données corrompues par deux 'coffres-forts', le Réseau santé wallon et Abrumet. "Ce sont en effet le RSW et Abrumet qui cafouillent au niveau du SumEhr et du schéma de médication ", commente le Dr Luc Herry, vice-président de l'Absym. "Les chiffres qu'ils ont reçus ne sont pas plausibles. L'Inami attend donc d'autres chiffres avant de pouvoir verser la prime. "

Lors de la dernière médicomut (2 octobre) le directeur général du service soins de Santé de l'Inami a déclaré qu'il n'avait aucun moyen de pression sur les coffres-forts pour qu'ils fournissent des données correctes. " En d'autres termes, il semble que l'on attende maintenant Godot pour le paiement de cette prime, qui est tout de même substantielle. Pour l'ensemble des médecins généralistes, il s'agit quand même d'un montant de quelque 40 millions d'euros ! ", lance le Dr Jos Vanhoof (Absym). Et le Dr Herry d'enchaîner. " Notre patience a des limites. Nous donnons encore deux semaines à l'Inami pour tenter de résoudre le problème. Et s'il n'y parvient pas, nous plaiderons alors pour qu'il accorde la prime aux généralistes même si le cas échéant, il n'a alors pas de moyen de contrôle. "

Une question de jours

Le GBO/Cartel signale de son côté que le problème sera réglé d'ici quelques jours. "Le GBO/Cartel s'est attelé à faire trouver une solution le plus rapidement possible, en contactant toutes les parties prenantes concernées ", indique le syndicat. "Suite à ces contacts, nous apprenons que les soucis techniques sont en voie de résolution et l'Inami devrait communiquer dans les prochains jours pour signaler que la procédure de demande pour les primes de pratique intégrée est lancée. Les paiements de ces primes devraient suivre très rapidement. "

(//www.lejournaldumedecin.com/actual ouverte-au-conseil-general-concernant-l 2024/article-opinion-70675.html) Lettre ouverte au Conseil général concernant le budget 2024 (//www.lejournaldumedecin.com/actualite/lettre-ouverte-au-conseil-general-concernant-le-budget-2024/article-opinion-70675.html)

- Absym